

CHAPITRE XI

Genèse spirituelle

Principe spirituel. — Union du principe spirituel et de la matière.
Hypothèse sur l'origine des corps humains. — Incarnation des Esprits. — Réincarnation. — Émigrations et immigrations des Esprits. — Race adamique. — Doctrine des anges déchus.

PRINCIPE SPIRITUEL

1. — L'existence du principe spirituel est un fait qui n'a, pour ainsi dire, pas plus besoin de démonstration que le principe matériel; c'est en quelque sorte une vérité axiomatique; il s'affirme par ses effets, comme la matière par ceux qui lui sont propres.

Selon la maxime : « Tout effet ayant une cause, tout effet intellectuel doit avoir une cause intelligente, » il n'est personne qui ne fasse la différence entre le mouvement mécanique d'une cloche agitée par le vent, et le mouvement de cette même cloche destiné à donner un signal, un avertissement, attestant par cela même une pensée, une intention. Or, comme il ne peut venir à l'idée de personne d'attribuer la pensée à la matière de la cloche, on en conclut qu'elle est mue par une intelligence à laquelle elle sert d'instrument pour se manifester.

Par la même raison, personne n'a l'idée d'attribuer la pensée au corps d'un homme mort. Si l'homme vivant pense, c'est donc qu'il y a en lui quelque chose qui n'y

est plus quand il est mort. La différence qui existe entre lui et la cloche, c'est que l'intelligence qui fait mouvoir celle-ci est en dehors d'elle, tandis que celle qui fait agir l'homme est en lui-même.

2. — Le principe spirituel est le corollaire de l'existence de Dieu; sans ce principe, Dieu n'aurait pas de raison d'être, car on ne pourrait pas plus concevoir la souveraine intelligence ne régnant pendant l'éternité que sur la matière brute, qu'un monarque terrestre ne régnant durant toute sa vie que sur des pierres. Comme on ne peut admettre Dieu sans les attributs essentiels de la divinité : la justice et la bonté, ces qualités seraient inutiles si elles ne devaient s'exercer que sur la matière.

3. — D'un autre côté, on ne pourrait concevoir un Dieu souverainement juste et bon, créant des êtres intelligents et sensibles, pour les vouer au néant après quelques jours de souffrances sans compensations, repaisant sa vue de cette succession indéfinie d'êtres qui naissent sans l'avoir demandé, pensent un instant pour ne connaître que la douleur, et s'éteignent à jamais après une existence éphémère.

Sans la survivance de l'être pensant, les souffrances de la vie seraient, de la part de Dieu, une cruauté sans but. Voilà pourquoi aussi le matérialisme et l'athéisme sont les corollaires l'un de l'autre; niant la cause, on ne peut admettre l'effet; niant l'effet, on ne peut admettre la cause. Le matérialisme est donc conséquent avec lui-même, s'il ne l'est pas avec la raison.

4. — L'idée de la perpétuité de l'être spirituel est innée en l'homme; elle est chez lui à l'état d'intuition et d'aspiration; il comprend que là seulement est la compensation aux misères de la vie : c'est pourquoi il y a

toujours eu et il y aura toujours plus de spiritualistes que de matérialistes, et plus de déistes que d'athées.

A l'idée intuitive et à la puissance du raisonnement, le Spiritisme vient ajouter la sanction des faits, la preuve matérielle de l'existence de l'être spirituel, de sa survivance, de son immortalité et de son individualité ; il précise et définit ce que cette pensée avait de vague et d'abstrait. Il nous montre l'être intelligent agissant en dehors de la matière, soit après, soit pendant la vie du corps.

5. — Le principe spirituel et le principe vital sont-ils une seule et même chose ?

Partant, comme toujours, de l'observation des faits, nous dirons que, si le principe vital était inséparable du principe intelligent, il y aurait quelque raison de les confondre ; mais comme on voit des êtres qui vivent et qui ne pensent point, comme les plantes ; des corps humains être encore animés de la vie organique alors qu'il n'existe plus aucune manifestation de la pensée ; qu'il se produit dans l'être vivant des mouvements vitaux indépendants de tout acte de la volonté ; que pendant le sommeil la vie organique est dans toute son activité, tandis que la vie intellectuelle ne se manifeste par aucun signe extérieur, il y a lieu d'admettre que la vie organique réside dans un principe inhérent à la matière, indépendant de la vie spirituelle qui est inhérente à l'Esprit. Dès lors que la matière a une vitalité indépendante de l'Esprit, et que l'Esprit a une vitalité indépendante de la matière, il demeure évident que cette double vitalité repose sur deux principes différents.

6. — Le principe spirituel aurait-il sa source dans l'élément cosmique universel ? Ne serait-il qu'une transfor-

mation, un mode d'existence de cet élément, comme la lumière, l'électricité, la chaleur, etc. ?

S'il en était ainsi, le principe spirituel subirait les vicissitudes de la matière; il s'éteindrait par la désagrégation comme le principe vital; l'être intelligent n'aurait qu'une existence momentanée comme le corps, et à la mort il rentrerait dans le néant, ou, ce qui reviendrait au même, dans le tout universel; ce serait, en un mot, la sanction des doctrines matérialistes.

Les propriétés *sui generis* qu'on reconnaît au principe spirituel prouvent qu'il a son existence propre, indépendante, puisque s'il avait son origine dans la matière, il n'aurait pas ces propriétés. Dès lors que l'intelligence et la pensée ne peuvent être des attributs de la matière, on arrive à cette conclusion, en remontant des effets aux causes, que l'élément matériel et l'élément spirituel sont les deux principes constitutifs de l'univers. L'élément spirituel individualisé constitue les êtres appelés *Esprits*, comme l'élément matériel individualisé constitue les différents corps de la nature, organiques et inorganiques.

7. — L'être spirituel étant admis, et sa source ne pouvant être dans la matière, quelle est son origine, son point de départ ?

Ici, les moyens d'investigation font absolument défaut, comme dans tout ce qui tient au principe des choses. L'homme ne peut constater que ce qui existe; sur tout le reste il ne peut émettre que des hypothèses; et, soit que cette connaissance dépasse la portée de son intelligence actuelle, soit qu'il y ait pour lui inutilité ou inconvénient à la posséder pour le moment, Dieu ne la lui donne pas, même par la révélation.

Ce que Dieu lui fait dire par ses messagers, et ce que d'ailleurs l'homme pouvait déduire lui-même du principe de la souveraine justice qui est un des attributs essentiels de la Divinité, c'est que tous ont un même point de départ; que tous sont créés simples et ignorants, avec une égale aptitude pour progresser par leur activité individuelle; que tous atteindront le degré de perfection compatible avec la créature par leurs efforts personnels; que tous, étant les enfants d'un même père, sont l'objet d'une égale sollicitude; qu'il n'en est aucun de plus favorisé ou mieux doué que les autres, et dispensé du travail qui serait imposé à d'autres pour atteindre le but.

8. — En même temps que Dieu a créé des mondes matériels de toute éternité, il a également créé des êtres spirituels de toute éternité : sans cela les mondes matériels eussent été sans but. On concevrait plutôt les êtres spirituels sans les mondes matériels, que ces derniers sans les êtres spirituels. Ce sont les mondes matériels qui devaient fournir aux êtres spirituels des éléments d'activité pour le développement de leur intelligence.

9. — Le progrès est la condition normale des êtres spirituels, et la perfection relative le but qu'ils doivent atteindre; or, Dieu en ayant créé de toute éternité, et en créant sans cesse, de toute éternité aussi il y en a eu qui ont atteint le point culminant de l'échelle.

Avant que la terre fût, des mondes avaient succédé aux mondes, et lorsque la terre sortit du chaos des éléments, l'espace était peuplé d'êtres spirituels à tous les degrés d'avancement, depuis ceux qui naissaient à la vie, jusqu'à ceux qui, de toute éternité, avaient pris rang parmi les purs Esprits, vulgairement appelés les anges.

UNION DU PRINCIPE SPIRITUEL ET DE LA MATIÈRE

10. — La matière devant être l'objet du travail de l'Esprit pour le développement de ses facultés, il fallait qu'il pût agir sur la matière, c'est pourquoi il est venu l'habiter, comme le bûcheron habite la forêt. Celle-ci devant être à la fois le but et l'instrument du travail, Dieu, au lieu de l'unir à la pierre rigide, créa, pour son usage, des corps organisés, flexibles, capables de recevoir toutes les impulsions de sa volonté, et de se prêter à tous ses mouvements.

Le corps est donc en même temps l'enveloppe et l'instrument de l'Esprit, et à mesure que celui-ci acquiert de nouvelles aptitudes, il revêt une enveloppe appropriée au nouveau genre de travail qu'il doit accomplir, comme on donne à un ouvrier des outils moins grossiers à mesure qu'il est capable de faire un ouvrage plus soigné.

11. — Pour être plus exact, il faut dire que c'est l'Esprit lui-même qui façonne son enveloppe et l'approprie à ses nouveaux besoins; il la perfectionne, en développe et complète l'organisme à mesure qu'il éprouve le besoin de manifester de nouvelles facultés; en un mot, il la met à la taille de son intelligence; Dieu lui fournit les matériaux, à lui de les mettre en œuvre; c'est ainsi que les races avancées ont un organisme, ou, si l'on veut, un outillage plus perfectionné que les races primitives. Ainsi s'explique également le cachet spécial que le caractère de l'Esprit imprime aux traits de la physionomie et aux allures du corps.

12. — Dès qu'un Esprit naît à la vie spirituelle, il doit, pour son avancement, faire usage de ses facultés,

d'abord rudimentaires; c'est pourquoi il revêt une enveloppe corporelle appropriée à son état d'enfance intellectuelle, enveloppe qu'il quitte pour en revêtir une autre à mesure que ses forces grandissent. Or, comme de tout temps il y a eu des mondes, et que ces mondes ont donné naissance à des corps organisés propres à recevoir des Esprits, de tout temps les Esprits ont trouvé, quel que fût leur degré d'avancement, les éléments nécessaires à leur vie charnelle.

13. — Le corps, étant exclusivement matériel, subit les vicissitudes de la matière. Après avoir fonctionné quelque temps, il se désorganise et se décompose; le principe vital; ne trouvant plus d'élément à son activité, s'éteint et le corps meurt. L'Esprit, pour qui le corps privé de vie est désormais sans utilité, le quitte, comme on quitte une maison en ruine ou un habit hors de service.

14. — Le corps n'est donc qu'une enveloppe destinée à recevoir l'Esprit: dès lors, peu importe son origine et les matériaux dont il est construit. Que le corps de l'homme soit une création spéciale ou non, il n'en est pas moins formé des mêmes éléments que celui des animaux, animé du même principe vital, autrement dit chauffé par le même feu, comme il est éclairé par la même lumière, sujet aux mêmes vicissitudes et aux mêmes besoins: c'est un point sur lequel il n'y a pas de contestation.

A ne considérer que la matière, et en faisant abstraction de l'Esprit, l'homme n'a donc rien qui le distingue de l'animal; mais tout change d'aspect si l'on fait une distinction entre *l'habitation et l'habitant*.

Un grand seigneur, sous le chaume ou vêtu de la bure du paysan, ne s'en trouve pas moins grand seigneur. Il en est de même de l'homme; ce n'est pas son vêtement

de chair qui l'élève au-dessus de la brute et en fait un être à part, c'est son être spirituel, son Esprit.

HYPOTHÈSE SUR L'ORIGINE DU CORPS HUMAIN

15. — De la similitude de formes extérieures qui existe entre le corps de l'homme et celui du singe, certains physiologistes ont conclu que le premier n'était qu'une transformation du second. A cela il n'y a rien d'impossible, sans que, s'il en est ainsi, la dignité de l'homme ait à en souffrir. Des corps de singes ont très bien pu servir de vêtements aux premiers Esprits humains, nécessairement peu avancés, qui sont venus s'incarner sur la terre, ces vêtements étant les mieux appropriés à leurs besoins et plus propres à l'exercice de leurs facultés que le corps d'aucun autre animal. Au lieu qu'un vêtement spécial ait été fait pour l'Esprit, il en aurait trouvé un tout fait. Il a donc pu se vêtir de la peau du singe, sans cesser d'être Esprit humain, comme l'homme se revêt parfois de la peau de certains animaux sans cesser d'être homme.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que d'une hypothèse qui n'est nullement posée en principe, mais donnée seulement pour montrer que l'origine du corps ne préjudicie pas à l'Esprit qui est l'être principal, et que la similitude du corps de l'homme avec le corps du singe n'implique pas la parité entre son Esprit et celui du singe.

16. — En admettant cette hypothèse, on peut dire que sous l'influence, et par l'effet de l'activité intellectuelle de son nouvel habitant, l'enveloppe s'est modifiée, embellie dans les détails, tout en conservant la forme générale de l'ensemble. Les corps améliorés, en se procréant, se sont reproduits dans les mêmes conditions,

comme il en est des arbres greffés ; ils ont donné naissance à une nouvelle espèce qui s'est peu à peu éloignée du type primitif à mesure que l'Esprit a progressé. L'Esprit singe, qui n'a pas été anéanti, a continué de procréer des corps de singes à son usage, comme le fruit du sauvageon reproduit des sauvageons, et l'Esprit humain a procréé des corps d'hommes, variantes du premier moule où il s'est établi. La souche s'est bifurquée ; elle a produit un rejeton, et ce rejeton est devenu souche.

Comme il n'y a pas de transitions brusques dans la nature, il est probable que les premiers hommes qui ont paru sur la terre ont dû peu différer du singe pour la forme extérieure, et sans doute pas beaucoup non plus pour l'intelligence. Il y a encore de nos jours des sauvages qui, par la longueur des bras et des pieds, et la conformation de la tête, ont tellement les allures du singe, qu'il ne leur manque que d'être velus pour compléter la ressemblance.

INCARNATION DES ESPRITS

17. — Le Spiritisme nous apprend de quelle manière s'opère l'union de l'Esprit et du corps dans l'incarnation.

L'Esprit, par son essence spirituelle, est un être indéfini, abstrait, qui ne peut avoir une action directe sur la matière ; il lui fallait un intermédiaire ; cet intermédiaire est dans l'enveloppe fluidique qui fait en quelque sorte partie intégrante de l'Esprit, enveloppe semi-matérielle, c'est-à-dire tenant de la matière par son origine et de la spiritualité par sa nature éthérée ; comme toute matière, elle est puisée dans le fluide cosmique universel, qui subit en cette circonstance une modification spéciale. Cette

enveloppe, désignée sous le nom de *périsprit*, d'un être abstrait, fait de l'Esprit un être concret, défini, saisissable par la pensée; elle le rend apte à agir sur la matière tangible, de même que tous les fluides impondérables qui sont, comme on le sait, les plus puissants moteurs.

Le fluide périsprital est donc le trait d'union entre l'Esprit et la matière. Durant son union avec le corps, c'est le véhicule de sa pensée pour transmettre le mouvement aux différentes parties de l'organisme qui agissent sous l'impulsion de sa volonté, et pour répercuter dans l'Esprit les sensations produites par les agents extérieurs. Il a pour fils conducteurs les nerfs, comme dans le télégraphe, le fluide électrique a pour conducteur le fil métallique.

18. — Lorsque l'Esprit doit s'incarner dans un corps humain en voie de formation, un lien fluidique, qui n'est autre qu'une expansion de son périsprit, le rattache au germe vers lequel il se trouve attiré par une force irrésistible dès le moment de la conception. A mesure que le germe se développe, le lien se resserre; sous l'influence *du principe vital matériel du germe*, le périsprit, qui possède certaines propriétés de la matière, s'unit *molécule à molécule* avec le corps qui se forme: d'où l'on peut dire que l'Esprit, par l'intermédiaire de son périsprit, prend en quelque sorte *racine* dans ce germe, comme une plante dans la terre. Quand le germe est entièrement développé, l'union est complète, et alors il naît à la vie extérieure.

Par un effet contraire, cette union du périsprit et de la matière charnelle, qui s'était accomplie sous l'influence du principe vital du germe, quand ce principe cesse d'agir par suite de la désorganisation du corps, qui en-

traîne la mort, l'union, qui n'était maintenue que par une force agissante, cesse quand cette force cesse d'agir ; alors le périsprit se dégage *molécule à molécule*, comme il s'était uni, et l'Esprit est rendu à la liberté. *Ce n'est donc pas le départ de l'Esprit qui cause la mort du corps, mais la mort du corps qui cause le départ de l'Esprit.*

19. — Le Spiritisme nous apprend, par les faits qu'il nous met à même d'observer, les phénomènes qui accompagnent cette séparation : elle est quelquefois rapide, facile, douce et insensible ; d'autres fois elle est très lente, laborieuse, horriblement pénible, selon l'état moral de l'Esprit, et peut durer des mois entiers.

20. — Un phénomène particulier, également signalé par l'observation, accompagne toujours l'incarnation de l'Esprit. Dès que celui-ci est saisi par le lien fluïdique qui le rattache au germe, le trouble s'empare de lui ; ce trouble croît à mesure que le lien se resserre, et, dans les derniers moments, l'Esprit perd toute conscience de lui-même, de sorte qu'il n'est jamais témoin conscient de sa naissance. Au moment où l'enfant respire, l'Esprit commence à recouvrer ses facultés, qui se développent à mesure que se forment et se consolident les organes qui doivent servir à leur manifestation. Ici encore éclate la sagesse qui préside à toutes les parties de l'œuvre de la création. Des facultés trop actives useraient et briseraient des organes délicats à peine ébauchés ; c'est pourquoi leur énergie est proportionnée à la force de résistance de ces organes.

21. — Mais en même temps que l'Esprit recouvre la conscience de lui-même, il perd le souvenir de son passé, sans perdre les facultés, les qualités et les aptitudes acquises antérieurement, aptitudes qui étaient momentanément

ment restées à l'état latent, et qui, en reprenant leur activité, vont l'aider à faire plus et mieux qu'il n'a fait précédemment; il renaît ce qu'il s'est fait par son travail antérieur; c'est pour lui un nouveau point de départ, un nouvel échelon à gravir. Ici encore se manifeste la bonté du Créateur, car le souvenir d'un passé, souvent pénible ou humiliant, s'ajoutant aux amertumes de sa nouvelle existence, pourrait le troubler et l'entraver; il ne se souvient que de ce qu'il a appris, parce que cela lui est utile. Si parfois il conserve une vague intuition des événements passés, c'est comme le souvenir d'un rêve fugitif. C'est donc un homme nouveau, quelque ancien que soit son Esprit; il marche sur de nouveaux errements aidé de ce qu'il a acquis. Lorsqu'il rentre dans la vie spirituelle, son passé se déroule à ses yeux, et il juge s'il a bien ou mal employé son temps.

22. — Il n'y a donc pas solution de continuité dans la vie spirituelle, malgré l'oubli du passé; l'Esprit est toujours *lui*, avant, pendant et après l'incarnation; l'incarnation n'est qu'une phase spéciale de son existence. Cet oubli n'a même lieu que pendant la vie extérieure de relation; pendant le sommeil, l'Esprit, en partie dégagé des liens charnels, rendu à la liberté et à la vie spirituelle, se souvient; sa vue spirituelle n'est plus autant obscurcie par la matière.

23. — En prenant l'humanité à son degré le plus infime de l'échelle intellectuelle, chez les sauvages les plus arriérés, on se demande si c'est là le point de départ de l'âme humaine.

Selon l'opinion de quelques philosophes spiritualistes, le principe intelligent, distinct du principe matériel, s'individualise, s'élabore, en passant par les divers degrés de

l'animalité; c'est là que l'âme s'essaye à la vie et développe ses premières facultés par l'exercice; ce serait, pour ainsi dire, son temps d'incubation. Arrivée au degré de développement que comporte cet état, elle reçoit les facultés spéciales qui constituent l'âme humaine. Il y aurait ainsi filiation spirituelle, comme il y a filiation corporelle.

Ce système, fondé sur la grande loi d'unité qui préside à la création, répond, il faut en convenir, à la justice et la bonté du Créateur; il donne une issue, un but, une destinée aux animaux, qui ne sont plus des êtres déshérités, mais qui trouvent, dans l'avenir qui leur est réservé, une compensation à leurs souffrances. Ce qui constitue l'homme spirituel, ce n'est pas son origine, mais les attributs spéciaux dont il est doué à son entrée dans l'humanité, attributs qui le transforment et en font un être distinct, comme le fruit savoureux est distinct de la racine amère d'où il est sorti. Pour avoir passé par la filière de l'animalité, l'homme n'en serait pas moins homme; il ne serait pas plus animal que le fruit n'est racine, que le savant n'est l'informe fœtus par lequel il a débuté dans le monde.

Mais ce système soulève de nombreuses questions dont il n'est pas opportun de discuter ici le pour et le contre, non plus que d'examiner les différentes hypothèses qui ont été faites à ce sujet. Sans donc rechercher l'origine de l'âme, et les filières par lesquelles elle a pu passer, nous la prenons à son entrée dans l'humanité, au point où, douée du sens moral et du libre arbitre, elle commence à encourir la responsabilité de ses actes.

24. — L'obligation, pour l'Esprit incarné, de pourvoir à la nourriture du corps, à sa sécurité, à son bien-être, le contraint d'appliquer ses facultés à des recherches, de

les exercer et de les développer. Son union avec la matière est donc utile à son avancement, voilà pourquoi l'incarnation est une nécessité. En outre, par le travail intelligent qu'il opère à son profit sur la matière, il aide à la transformation et au progrès matériel du globe qu'il habite ; c'est ainsi que, tout en progressant lui-même, il concourt à l'œuvre du Créateur dont il est l'agent inconscient.

25. — Mais l'incarnation de l'Esprit n'est ni constante, ni perpétuelle ; elle n'est que transitoire ; en quittant un corps, il n'en reprend pas un autre instantanément ; pendant un laps de temps plus ou moins considérable, il vit de la vie spirituelle, qui est sa vie normale : de telle sorte que la somme du temps passé dans les différentes incarnations est peu de chose, comparée à celle du temps qu'il passe à l'état d'Esprit libre.

Dans l'intervalle de ses incarnations, l'Esprit progresse également, en ce sens qu'il met à profit, pour son avancement, les connaissances et l'expérience acquises durant la vie corporelle ; — nous parlons de l'Esprit arrivé à l'état d'âme humaine, ayant la liberté d'action, et la conscience de ses actes. — Il examine ce qu'il a fait pendant son séjour terrestre, passe en revue ce qu'il a appris, reconnaît ses fautes, dresse ses plans, et prend les résolutions d'après lesquelles il compte se guider dans une nouvelle existence en tâchant de faire mieux. C'est ainsi que chaque existence est un pas en avant dans la voie du progrès, une sorte d'école d'application.

L'incarnation n'est donc point normalement une punition pour l'Esprit, comme quelques-uns l'ont pensé, mais une condition inhérente à l'infériorité de l'Esprit, et un moyen de progresser.

A mesure que l'Esprit progresse moralement, il se dématérialise, c'est-à-dire que, se soustrayant à l'influence de la matière, il s'épure; sa vie se spiritualise, ses facultés et ses perceptions s'étendent; son bonheur est en raison du progrès accompli. Mais, comme il agit en vertu de son libre arbitre, il peut, par négligence ou mauvais vouloir, retarder son avancement; il prolonge, par conséquent, la durée de ses incarnations matérielles qui deviennent alors pour lui une punition, puisque, par sa faute, il reste dans les rangs inférieurs, obligé de recommencer la même tâche. Il dépend donc de l'Esprit d'abrèger, par son travail d'épuration sur lui-même, la durée de la période des incarnations.

26. — Le progrès matériel d'un globe suit le progrès moral de ses habitants; or, comme la création des mondes et des Esprits est incessante, que ceux-ci progressent plus ou moins rapidement en vertu de leur libre arbitre, il en résulte qu'il y a des mondes plus ou moins anciens, à différents degrés d'avancement physique et moral, où l'incarnation est plus ou moins matérielle, et où, par conséquent, le travail, pour les Esprits, est plus ou moins rude. A ce point de vue, la terre est un des moins avancés; peuplée d'Esprits relativement inférieurs, la vie corporelle y est plus pénible que dans d'autres, comme il en est de plus arriérés, où elle est plus pénible encore que sur la terre, et pour lesquels la terre serait relativement un monde heureux.

27. — Lorsque les Esprits ont acquis sur un monde la somme de progrès que comporte l'état de ce monde, ils le quittent pour s'incarner dans un autre plus avancé où ils acquièrent de nouvelles connaissances, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'incarnation dans un corps matériel

ne leur étant plus utile, ils vivent exclusivement de la vie spirituelle, où ils progressent encore dans un autre sens et par d'autres moyens. Arrivés au point culminant du progrès, ils jouissent de la suprême félicité; admis dans les conseils du Tout-Puissant, ils ont sa pensée, et deviennent ses messagers, ses ministres directs pour le gouvernement des mondes, ayant sous leurs ordres les Esprits à différents degrés d'avancement.

Ainsi tous les Esprits, incarnés ou désincarnés, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, ont leurs attributions dans le grand mécanisme de l'univers; tous sont utiles à l'ensemble, en même temps qu'ils sont utiles à eux-mêmes; aux moins avancés, comme à de simples manœuvres, incombe une tâche matérielle, d'abord inconsciente, puis graduellement intelligente. Partout l'activité dans le monde spirituel, nulle part l'inutile oisiveté.

La collectivité des Esprits est en quelque sorte l'âme de l'univers; c'est l'élément spirituel qui agit en tout et partout, sous l'impulsion de la pensée divine. Sans cet élément, il n'y a que la matière inerte, sans but, sans intelligence, sans autre moteur que les forces matérielles qui laissent une foule de problèmes insolubles; par l'action de l'élément spirituel *individualisé*, tout a un but, une raison d'être, tout s'explique; voilà pourquoi, sans la spiritualité, on se heurte à des difficultés insurmontables.

28.—Lorsque la terre s'est trouvée dans les conditions climatiques propres à l'existence de l'espèce humaine, des Esprits sont venus s'y incarner; et s'y l'on admet qu'ils ont trouvé des enveloppes toutes faites qu'ils n'ont eu qu'à approprier à leur usage, on comprend

mieux encore qu'ils ont pu prendre naissance simultanément sur plusieurs points du globe.

29. — Bien que les premiers qui sont venus dussent être peu avancés, en raison même de ce qu'ils devaient s'incarner dans des corps très imparfaits, il devait y avoir entre eux des différences sensibles dans les caractères et les aptitudes, selon le degré de leur développement moral et intellectuel ; les Esprits similaires se sont naturellement groupés par analogie et sympathie. La terre s'est ainsi trouvée peuplée de différentes catégories d'Esprits, plus ou moins aptes ou rebelles au progrès. Les corps recevant l'empreinte du caractère de l'Esprit, et ces corps se procréant selon leur type respectif, il en est résulté différentes races, au physique comme au moral. Les Esprits similaires, continuant à s'incarner de préférence parmi leurs semblables, ont perpétué le caractère distinctif physique et moral des races et des peuples, qui ne se perd à la longue que par leur fusion et le progrès des Esprits. (*Revue spirite*, juillet 1860, page 198 : Phrénologie et physiognomonie.)

30. — On peut comparer les Esprits qui sont venus peupler la terre, à ces troupes d'émigrants d'origines diverses qui vont s'établir sur une terre vierge. Ils y trouvent le bois et la pierre pour faire leurs habitations, et chacun donne à la sienne un cachet différent, selon le degré de son savoir et de son intelligence. Ils s'y groupent par analogie d'origines et de goûts ; ces groupes finissent par former des tribus, puis des peuples ayant chacun ses mœurs et son caractère propres.

31. — Le progrès n'a donc pas été uniforme dans toute l'espèce humaine ; les races les plus intelligentes ont naturellement devancé les autres, sans compter que des

Esprits nouvellement nés à la vie spirituelle étant venus s'incarner sur la terre depuis les premiers arrivants, rendent la différence du progrès plus sensible. Il serait impossible, en effet, de donner la même ancienneté de création aux sauvages qui se distinguent à peine des singes, qu'aux Chinois, et encore moins qu'aux Européens civilisés.

Ces Esprits de sauvages, cependant, appartiennent aussi à l'humanité; ils atteindront un jour le niveau de leurs aînés, mais ce ne sera certainement pas dans les corps de la même race physique, impropres à un certain développement intellectuel et moral. Quand l'instrument ne sera plus en rapport avec leur développement, ils émigreront de ce milieu pour s'incarner dans un degré supérieur, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils aient conquis tous les grades terrestres, après quoi ils quitteront la terre pour passer dans des mondes de plus en plus avancés. (*Revue spirite*, avril 1862, page 97 : Perfectibilité de la race nègre.)

RÉINCARNATIONS

32. — Le principe de la réincarnation est une conséquence fatale de la loi du progrès. Sans la réincarnation, comment expliquer la différence qui existe entre l'état social actuel et celui des temps de barbarie? Si les âmes sont créées en même temps que les corps, celles qui naissent aujourd'hui sont tout aussi neuves, tout aussi primitives que celles qui vivaient il y a mille ans; ajoutons qu'il n'y a entre elles aucune connexion, aucune relation nécessaire; qu'elles sont complètement indépendantes les unes des autres; pourquoi donc les âmes d'au-

jourd'hui seraient-elles mieux douées par Dieu que leurs devancières? Pourquoi comprennent-elles mieux? Pourquoi ont-elles des instincts plus épurés, des mœurs plus douces? Pourquoi ont-elles l'intuition de certaines choses sans les avoir apprises? Nous défions de sortir de là, à moins d'admettre que Dieu crée des âmes de diverses qualités, selon les temps et les lieux, proposition inconciliable avec l'idée d'une souveraine justice.

Dites, au contraire, que les âmes d'aujourd'hui ont déjà vécu dans les temps reculés; qu'elles ont pu être barbares comme leur siècle, mais qu'elles ont progressé; qu'à chaque nouvelle existence, elles apportent l'acquis des existences antérieures; que, par conséquent, les âmes des temps civilisés sont des âmes non pas créées plus parfaites, mais qui se sont perfectionnées elles-mêmes avec le temps, et vous aurez la seule explication plausible de la cause du progrès social. (*Livre des Esprits*, chap. IV et V.) (1)

(1) Quelques personnes pensent que les différentes existences de l'âme s'accomplissent de monde en monde, et non sur un même globe où chaque Esprit ne paraîtrait qu'une seule fois.

Cette doctrine serait admissible si tous les habitants de la terre étaient exactement au même niveau intellectuel et moral; ils ne pourraient alors progresser qu'en allant dans un autre monde, et leur réincarnation sur la terre serait sans utilité; or Dieu ne fait rien d'inutile. Dès l'instant qu'on y trouve tous les degrés d'intelligence et de moralité, depuis la sauvagerie qui côtoie l'animal jusqu'à la civilisation la plus avancée, elle offre un vaste champ au progrès; on se demanderait pourquoi le sauvage serait obligé d'aller chercher ailleurs le degré au-dessus de lui quand il le trouve à côté de lui, et ainsi de proche en proche; pourquoi l'homme avancé n'aurait pu faire ses premières étapes que dans des mondes inférieurs, alors que les analogues de tous ces mondes sont autour de lui; qu'il y a différents degrés d'avancement, non-seulement de peuple à peuple, mais dans le même peuple et dans la même famille? S'il en était ainsi, Dieu aurait fait quelque chose d'inutile en plaçant côte à côte l'ignorance et le savoir, la barbarie et la civilisation, le bien et le mal, tandis que c'est précisément ce contact qui fait avancer les retardataires.

Il n'y a donc pas plus de nécessité à ce que les hommes changent

ÉMIGRATIONS ET IMMIGRATIONS DES ESPRITS

33. — Dans l'intervalle de leurs existences corporelles, les Esprits sont à l'état d'erraticité, et composent la population spirituelle ambiante du globe. Par les morts et les naissances, ces deux populations se déversent incessamment l'une dans l'autre; il y a donc journellement des émigrations du monde corporel dans le monde spirituel, et des immigrations du monde spirituel dans le monde corporel: c'est l'état normal.

de monde à chaque étape, qu'il n'y en a pour qu'un écolier change de collége à chaque classe; loin que cela fût un avantage pour le progrès, ce serait une entrave, car l'Esprit serait privé de l'exemple que lui offre la vue des degrés supérieurs, et de la possibilité de réparer ses torts dans le même milieu et à l'égard de ceux qu'il a offensés, possibilité qui est pour lui le plus puissant moyen d'avancement moral. Après une courte cohabitation, les Esprits se dispersant et devenant étrangers les uns aux autres, les liens de famille et d'amitié, n'ayant pas eu le temps de se consolider, seraient rompus.

Que les Esprits quittent pour un monde plus avancé celui sur lequel ils ne peuvent plus rien acquérir, cela doit être et cela est; tel est le principe. S'il en est qui le quittent avant, c'est sans doute par des causes individuelles que Dieu pèse dans sa sagesse.

Tout a un but dans la création, sans quoi Dieu ne serait ni prudent, ni sage; or, si la terre ne doit être qu'une seule étape pour le progrès de chaque individu, quelle utilité y aurait-il pour les enfants qui meurent en bas âge d'y venir passer quelques années, quelques mois, quelques heures, pendant lesquelles ils n'y peuvent rien acquérir? Il en est de même pour les idiots et les crétins. Une théorie n'est bonne qu'à la condition de résoudre toutes les questions qui s'y rattachent. La question des morts prématurées a été une pierre d'achoppement pour toutes les doctrines, excepté pour la doctrine spirite, qui seule l'a résolue d'une manière rationnelle.

Pour ceux qui fournissent sur la terre une carrière normale, il y a, pour leur progrès, un avantage réel à se retrouver dans le même milieu, pour y continuer ce qu'ils ont laissé inachevé, souvent dans la même famille ou en contact avec les mêmes personnes, pour réparer le mal qu'ils ont pu faire, ou pour y subir la peine du talion.

34. — A certaines époques, réglées par la sagesse divine, ces émigrations et ces immigrations s'opèrent en masses plus ou moins considérables par suite des grandes révolutions qui en font partir en même temps des quantités innombrables, qui sont bientôt remplacées par des quantités équivalentes d'incarnations. Il faut donc considérer les fléaux destructeurs et les cataclysmes comme des occasions d'arrivées et de départs collectifs, des moyens providentiels de renouveler la population corporelle du globe, de la retremper par l'introduction de nouveaux éléments spirituels plus épurés. Si dans ces catastrophes il y a destruction d'un grand nombre de corps, il n'y a que *des vêtements déchirés*, mais aucun Esprit ne périt : ils ne font que changer de milieu ; au lieu de partir isolément, ils partent en nombre, voilà toute la différence, car partir par une cause ou par une autre, ils n'en doivent pas moins fatalement partir tôt ou tard.

Les rénovations rapides et presque instantanées qui s'opèrent dans l'élément spirituel de la population, par suite des fléaux destructeurs, hâtent le progrès social ; sans les émigrations et les immigrations qui viennent de temps à autre lui donner une violente impulsion, il marcherait avec une extrême lenteur.

Il est remarquable que toutes les grandes calamités qui déciment les populations sont toujours suivies d'une ère de progrès dans l'ordre physique, intellectuel ou moral, et par suite dans l'état social des nations chez lesquelles elles s'accomplissent. C'est qu'elles ont pour but d'opérer un remaniement dans la population spirituelle, qui est la population normale et active du globe.

35. — Cette transfusion qui s'opère entre la population incarnée et la population désincarnée d'un même

globe, s'opère également entre les mondes, soit individuellement dans les conditions normales, soit par masses dans des circonstances spéciales. Il y a donc des émigrations et des immigrations collectives d'un monde à l'autre. Il en résulte l'introduction, dans la population d'un globe, d'éléments entièrement nouveaux ; de nouvelles races d'Esprits venant se mêler aux races existantes, constituent de nouvelles races d'hommes. Or, comme les Esprits ne perdent jamais ce qu'ils ont acquis, ils apportent avec eux l'intelligence et l'intuition des connaissances qu'ils possèdent ; ils impriment, par conséquent, leur caractère à la race corporelle qu'ils viennent animer. Ils n'ont pas besoin pour cela que de nouveaux corps soient créés spécialement à leur usage ; puisque l'espèce corporelle existe, ils en trouvent de tout prêts à les recevoir. Ce sont donc simplement de nouveaux habitants ; en arrivant sur la terre, ils font d'abord partie de sa population spirituelle, puis s'incarnent comme les autres.

RACE ADAMIQUE

36. — Selon l'enseignement des Esprits, c'est une de ces grandes immigrations, ou, si l'on veut, une de ces colonies d'Esprits venus d'une autre sphère, qui a donné naissance à la race symbolisée dans la personne d'Adam, et, pour cette raison, nommée *race adamique*. Quand elle est arrivée, la terre était peuplée de temps immémorial, comme l'Amérique quand y sont venus les Européens.

La race adamique, plus avancée que celles qui l'avaient précédée sur la terre, est en effet la plus intelligente ; c'est elle qui pousse toutes les autres au progrès. La Genèse

nous la montre, dès ses débuts, industrielle, apte aux arts et aux sciences, sans avoir passé par l'enfance intellectuelle, ce qui n'est pas le propre des races primitives, mais ce qui concorde avec l'opinion qu'elle se composait d'Esprits ayant déjà progressé. Tout prouve qu'elle n'est pas ancienne sur la terre, et rien ne s'oppose à ce qu'elle n'y soit que depuis quelques milliers d'années, ce qui ne serait en contradiction ni avec les faits géologiques, ni avec les observations anthropologiques, et tendrait au contraire à les confirmer.

37. — La doctrine qui fait procéder tout le genre humain d'une seule individualité depuis six mille ans n'est pas admissible dans l'état actuel des connaissances. Les principales considérations qui la contredisent, tirées de l'ordre physique et de l'ordre moral, se résument dans les points suivants :

38. — Au point de vue physiologique, certaines races présentent des types particuliers caractéristiques qui ne permettent pas de leur assigner une origine commune. Il y a des différences qui ne sont évidemment pas l'effet du climat, puisque les blancs qui se reproduisent dans le pays des nègres ne deviennent pas noirs, et réciproquement. L'ardeur du soleil grille et brunit l'épiderme, mais n'a jamais transformé un blanc en nègre, aplati le nez, changé la forme des traits de la physionomie, ni rendu crépus et laineux des cheveux longs et soyeux. On sait aujourd'hui que la couleur du nègre provient d'un tissu particulier sous-cutané qui tient à l'espèce.

Il faut donc considérer les races nègres, mongoliques, caucasiques, comme ayant leur origine propre et ayant pris naissance simultanément ou successivement sur différentes parties du globe ; leur croisement a produit les races

mixtes secondaires. Les caractères physiologiques des races primitives sont l'indice évident qu'elles proviennent de types spéciaux. Les mêmes considérations existent donc pour l'homme comme pour les animaux, quant à la pluralité des souches.

39. — Adam et ses descendants sont représentés dans la Genèse comme des hommes essentiellement intelligents, puisque, dès la seconde génération, ils bâtissent des villes, cultivent la terre, travaillent les métaux. Leurs progrès dans les arts et les sciences sont rapides et constamment soutenus. On ne concevrait donc pas que cette souche ait eu pour rejetons des peuples nombreux si arriérés, d'une intelligence si rudimentaire, qu'ils côtoient encore de nos jours l'animalité ; qui auraient perdu toute trace et jusqu'au moindre souvenir traditionnel de ce que faisaient leurs pères. Une différence si radicale dans les aptitudes intellectuelles et dans le développement moral atteste, avec non moins d'évidence, une différence d'origine.

40. — Indépendamment des faits géologiques, la preuve de l'existence de l'homme sur la terre avant l'époque fixée par la Genèse est tirée de la population du globe.

Sans parler de la chronologie chinoise, qui remonte, dit-on, à trente mille ans, des documents plus authentiques attestent que l'Égypte, l'Inde et d'autres contrées étaient peuplées et florissantes au moins trois mille ans avant l'ère chrétienne, mille ans, par conséquent, après la création du premier homme, selon la chronologie biblique. Des documents et des observations récentes ne paraissent laisser aucun doute aujourd'hui sur les rapports qui ont existé entre l'Amérique et les anciens Égyptiens ; d'où il faut conclure que cette contrée était déjà peuplée à cette époque. Il faudrait donc admettre qu'en mille ans la pos-

térité d'un seul homme a pu couvrir la plus grande partie de la terre ; or une telle fécondité serait contraire à toutes les lois anthropologiques. La Genèse elle-même n'attribue point aux premiers descendants d'Adam une fécondité anormale, puisqu'elle en donne le dénombrement nominal jusqu'à Noé.

41. — L'impossibilité devient encore plus évidente si l'on admet, avec la Genèse, que le déluge a détruit *tout le genre humain*, à l'exception de Noé et de sa famille, qui n'était pas nombreuse, l'an du monde 1656, soit 2348 ans avant Jésus-Christ. Ce ne serait donc, en réalité, que de Noé que daterait le peuplement du globe ; or, vers cette époque, l'histoire désigne Ménès comme roi d'Égypte. Lorsque les Hébreux s'établirent dans ce dernier pays, 642 ans après le déluge, c'était déjà un puissant empire qui aurait été peuplé, sans parler des autres contrées, en moins de six siècles, par les seuls descendants de Noé, ce qui n'est pas admissible.

Remarquons, en passant, que les Égyptiens accueillirent les Hébreux comme des étrangers ; il serait étonnant qu'ils eussent perdu le souvenir d'une communauté d'origine aussi rapprochée, alors qu'ils conservaient religieusement les monuments de leur histoire.

Une rigoureuse logique, corroborée par les faits, démontre donc de la manière la plus péremptoire que l'homme est sur la terre depuis un temps indéterminé, bien antérieur à l'époque assignée par la Genèse. Il en est de même de la diversité des souches primitives, car démontrer l'impossibilité d'une proposition, c'est démontrer la proposition contraire. Si la géologie découvre des traces authentiques de la présence de l'homme avant la grande période diluvienne, la démonstration sera encore plus absolue.

DOCTRINE DES ANGES DÉCHUS ET DU PARADIS PERDU (1)

42. — Le mot *ange*, comme beaucoup d'autres, a plusieurs acceptions : il se prend indifféremment en bonne et en mauvaise part, puisqu'on dit : les bons et les mauvais anges, l'ange de lumière et l'ange des ténèbres ; d'où il suit que, dans son acception générale, il signifie simplement *Esprit*.

Les anges ne sont pas des êtres en dehors de l'humanité, créés parfaits, mais des Esprits arrivés à la perfection, comme toutes les créatures, par leurs efforts et leur mérite. Si les anges étaient des êtres créés parfaits, la rébellion contre Dieu étant un signe d'infériorité, ceux qui se sont révoltés ne pouvaient être des anges. La rébellion contre Dieu ne se concevrait pas de la part d'êtres qu'il aurait créés parfaits, tandis qu'elle se conçoit de la part d'êtres encore arriérés.

Par son étymologie, le mot *ange* (du grec *aggêlos*), signifie *envoyé, messager* ; or il n'est pas rationnel de supposer que Dieu ait pris ses messagers parmi des êtres assez imparfaits pour se révolter contre lui.

43. — Jusqu'à ce que les Esprits aient atteint un cer-

(1) Lorsque, dans la Revue de janvier 1862, nous avons publié un article sur l'*interprétation de la doctrine des anges déchus*, nous n'avons présenté cette théorie que comme une hypothèse, n'ayant que l'autorité d'une opinion personnelle controversable, parce qu'alors nous manquions d'éléments assez complets pour une affirmation absolue ; nous l'avons donnée à titre d'essai, en vue d'en provoquer l'examen, bien déterminé à l'abandonner ou à la modifier s'il y avait lieu. Aujourd'hui, cette théorie a subi l'épreuve du contrôle universel ; non-seulement elle a été accueillie par la grande majorité des spirites comme la plus rationnelle et la plus conforme à la souveraine justice de Dieu, mais elle a été confirmée par la généralité des instructions données par les Esprits sur ce sujet. Il en est de même de celle qui concerne l'origine de la race adamique.

tain degré de perfection, ils sont sujets à faillir, soit à l'état d'erraticité, soit à l'état d'incarnation. Faillir, c'est enfreindre la loi de Dieu, bien que cette loi soit inscrite dans le cœur de tous les hommes, afin qu'ils n'aient pas besoin de la révélation pour connaître leurs devoirs, l'Esprit ne la comprend que graduellement et à mesure que son intelligence se développe. Celui qui enfreint cette loi par ignorance et faute de l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec le temps, n'encourt qu'une responsabilité relative; mais de la part de celui dont l'intelligence est développée, qui, ayant tous les moyens de s'éclairer, enfreint la loi volontairement et fait le mal en connaissance de cause, c'est une révolte, une rébellion contre l'auteur de la loi.

44. — Les mondes progressent physiquement par l'élaboration de la matière, et moralement par l'épuration des Esprits qui les habitent. Le bonheur y est en raison de la prédominance du bien sur le mal, et la prédominance du bien est le résultat de l'avancement moral des Esprits. Le progrès intellectuel ne suffit pas, puisque avec l'intelligence ils peuvent faire le mal.

Lors donc qu'un monde est arrivé à l'une de ses périodes de transformation qui doit le faire monter dans la hiérarchie, des mutations s'opèrent dans sa population incarnée et désincarnée; c'est alors qu'ont lieu les grandes émigrations et immigrations. Ceux qui, malgré leur intelligence et leur savoir, ont persévéré dans le mal, dans leur révolte contre Dieu et ses lois, seraient désormais une entrave pour le progrès moral ultérieur, une cause permanente de trouble pour le repos et le bonheur des bons, c'est pourquoi ils en sont exclus et envoyés dans des mondes moins avancés; là ils appliqueront

leur intelligence et l'intuition de leurs connaissances acquises au progrès de ceux parmi lesquels ils sont appelés à vivre, en même temps qu'ils expieront, dans une série d'existences pénibles et par un dur travail, leurs fautes passées et leur endurcissement *volontaire*.

Que seront-ils parmi ces peuplades nouvelles pour eux, encore dans l'enfance de la barbarie, sinon des anges ou Esprits déchus envoyés en expiation? La terre *dont ils sont expulsés* n'est-elle pas pour eux un *paradis perdu*? n'était-elle pas pour eux un *lieu de délices* en comparaison du milieu ingrat où ils vont se trouver relégués pendant des milliers de siècles, jusqu'au jour où ils auront mérité leur délivrance? Le vague souvenir intuitif qu'ils en conservent est pour eux comme un mirage lointain qui leur rappelle ce qu'ils ont *perdu par leur faute*.

45. — Mais en même temps que les mauvais sont partis du monde qu'ils habitaient, ils sont remplacés par des Esprits meilleurs, venus soit de l'erraticité de ce même monde, soit d'un monde moins avancé qu'ils ont mérité de quitter, et pour lesquels leur nouveau séjour est une récompense. La population spirituelle étant ainsi renouvelée et purgée de ses plus mauvais éléments, au bout de quelque temps l'état moral du monde se trouve amélioré.

Ces mutations sont quelquefois partielles, c'est-à-dire limitées à un peuple, à une race; d'autres fois, elles sont générales, quand la période de rénovation est arrivée pour le globe.

46. — La race adamique a tous les caractères d'une race proscrite; les Esprits qui en font partie ont été exilés sur la terre, déjà peuplée, mais d'hommes primitifs, plongés dans l'ignorance, et qu'ils ont eu pour mis-

sion de faire progresser en apportant parmi eux les lumières d'une intelligence développée. N'est-ce pas, en effet, le rôle que cette race a rempli jusqu'à ce jour ? Leur supériorité intellectuelle prouve que le monde d'où ils sont sortis était plus avancé que la terre ; mais ce monde devant entrer dans une nouvelle phase de progrès, et ces Esprits, vu leur obstination, n'ayant pas su se mettre à cette hauteur, y auraient été déplacés et auraient été une entrave à la marche providentielle des choses ; c'est pourquoi ils en ont été exclus, tandis que d'autres ont mérité de les remplacer.

En reléguant cette race sur cette terre de labeur et de souffrances, Dieu a eu raison de lui dire : « Tu entireras ta nourriture à la sueur de ton front. » Dans sa mansuétude, il lui a promis qu'il lui enverrait un *Sauveur*, c'est-à-dire celui qui devait l'éclairer sur la route à suivre pour sortir de ce lieu de misère, de cet *enfer*, et arriver à la félicité des élus. Ce Sauveur, il le lui a envoyé dans la personne du Christ, qui a enseigné la loi d'amour et de charité méconnue par eux, et qui devait être la véritable ancre de salut. Le Christ a non-seulement enseigné la loi, mais il a donné l'exemple de la pratique de cette loi, par sa mansuétude, son humilité, sa patience à souffrir sans murmure les traitements les plus ignominieux et les plus grandes douleurs. Pour qu'une telle mission fût accomplie sans déviations, il fallait un Esprit au-dessus des faiblesses humaines.

C'est également en vue de faire avancer l'humanité dans un sens déterminé, que des Esprits supérieurs, sans avoir les qualités du Christ, s'incarnent de temps à autre sur la terre pour y accomplir des missions spéciales qui

profitent à leur avancement personnel, s'ils les remplissent selon les vues du Créateur.

47. — Sans la réincarnation, la mission du Christ serait un non-sens, ainsi que la promesse faite par Dieu. Supposons, en effet, que l'âme de chaque homme soit créée à la naissance de son corps, et qu'elle ne fasse que paraître et disparaître sur la terre, il n'y a aucune relation entre celles qui sont venues depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, ni entre celles qui sont venues depuis; elles sont toutes étrangères les unes aux autres. La promesse d'un Sauveur faite par Dieu ne pouvait s'appliquer aux descendants d'Adam, si leurs âmes n'étaient pas encore créées. Pour que la mission du Christ pût se rattacher aux paroles de Dieu, il fallait qu'elles pussent s'appliquer aux mêmes âmes. Si ces âmes sont nouvelles, elles ne peuvent être entachées de la faute du premier père, qui n'est que le père charnel et non le père spirituel; autrement Dieu aurait créé des âmes entachées d'une faute qu'elles n'auraient pas commise. La doctrine vulgaire du péché originel implique donc la nécessité d'un rapport entre les âmes du temps du Christ et celles du temps d'Adam, et par conséquent de la réincarnation.

Dites que toutes ces âmes faisaient partie de la colonie d'Esprits exilés sur la terre au temps d'Adam, et qu'elles étaient entachées de la faute qui les avaient fait exclure d'un monde meilleur, et vous aurez la seule interprétation rationnelle du péché originel, péché propre à chaque individu, et non le résultat de la responsabilité de la faute d'un autre qu'il n'a jamais connu; dites que ces âmes ou Esprits renaissent à diverses reprises sur la terre à la vie corporelle pour progresser et s'épurer; que le Christ est venu éclairer ces mêmes âmes non-seu-

lement pour leurs vies passées, mais pour leurs vies ultérieures, et seulement alors vous donnez à sa mission un but réel et sérieux, acceptable par la raison.

48.— Un exemple familial, frappant par son analogie, fera mieux comprendre encore les principes qui viennent d'être exposés.

Le 24 mai 1861, la frégate *Iphigénie* amena à la Nouvelle-Calédonie une compagnie disciplinaire composée de 291 hommes. Le commandant de la colonie leur adressa, à leur arrivée, un ordre du jour ainsi conçu :

« En mettant le pied sur cette terre lointaine, vous avez déjà compris le rôle qui vous est réservé.

« A l'exemple de nos braves soldats de la marine servant sous vos yeux, vous nous aiderez à porter avec éclat, au milieu des tribus sauvages de la Nouvelle-Calédonie, le flambeau de la civilisation. N'est-ce pas là une belle et noble mission, je vous le demande ? Vous la remplirez dignement.

« Écoutez la voix et les conseils de vos chefs. Je suis à leur tête ; que mes paroles soient bien entendues.

« Le choix de votre commandant, de vos officiers, de vos sous-officiers et caporaux est un sûr garant de tous les efforts qui seront tentés pour faire de vous d'excellents soldats ; je dis plus, pour vous élever à la hauteur de bons citoyens et vous transformer en colons honorables, si vous le désirez.

« Votre discipline est sévère ; elle doit l'être. Placée en nos mains, elle sera ferme et inflexible, sachez-le bien ; comme aussi, juste et paternelle, elle saura distinguer l'erreur du vice et de la dégradation... »

Voilà donc des hommes expulsés, pour leur mauvaise conduite, d'un pays civilisé, et envoyés, par punition,

chez un peuple barbare. Que leur dit le chef? « Vous avez enfreint les lois de votre pays; vous y avez été une cause de trouble et de scandale, et l'on vous en a chassés; on vous envoie ici, mais vous pouvez y racheter votre passé; vous pouvez, par le travail, vous y créer une position honorable, et devenir d'honnêtes citoyens. Vous y avez une belle mission à remplir, celle de porter la civilisation parmi ces tribus sauvages. La discipline sera sévère, mais juste, et nous saurons distinguer ceux qui se conduiront bien. »

Pour ces hommes relégués au sein de la sauvagerie, la mère patrie n'est-elle pas un paradis perdu par leur faute et par leur rébellion à la loi? Sur cette terre lointaine, ne sont-ils pas des anges déchus? Le langage du chef n'est-il pas celui que Dieu fit entendre aux Esprits exilés sur la terre : « Vous avez désobéi à mes lois, et c'est pour cela que je vous ai chassés du monde où vous pouviez vivre heureux et en paix; ici vous serez condamnés au travail, mais vous pourrez, par votre bonne conduite, mériter votre pardon et reconquérir la patrie que vous avez perdue par votre faute, c'est-à-dire le ciel! »

49. — Au premier abord, l'idée de déchéance paraît en contradiction avec le principe que les Esprits ne peuvent rétrograder; mais il faut considérer qu'il ne s'agit point d'un retour vers l'état primitif; l'Esprit, quoique dans une position inférieure, ne perd rien de ce qu'il a acquis; son développement moral et intellectuel est le même, quel que soit le milieu où il se trouve placé. Il est dans la position de l'homme du monde condamné au baigne pour ses méfaits; certes, il est déchu au point de vue social, mais il ne devient ni plus stupide, ni plus ignorant.

50.— Croit-on maintenant que ces hommes envoyés dans la Nouvelle-Calédonie vont se transformer subitement en modèles de vertus ? qu'ils vont abjurer tout à coup leurs erreurs passées ? Il ne faudrait pas connaître l'humanité pour le supposer. Par la même raison, les Esprits de la race adamique, une fois transplantés sur la terre d'exil, n'ont pas dépouillé instantanément leur orgueil et leurs mauvais instincts ; longtemps encore ils ont conservé les tendances de leur origine, un reste du vieux levain ; or, n'est-ce pas là le péché originel ? La tache qu'ils apportent en naissant est celle de la race d'Esprits coupables et punis à laquelle ils appartiennent ; tache qu'ils peuvent effacer par le repentir, l'expiation, et la rénovation de leur être moral. Le péché originel, considéré comme la responsabilité d'une faute commise par un autre, est un non-sens et la négation de la justice de Dieu ; considéré, au contraire, comme conséquence et reliquat d'une imperfection première de l'individu, non-seulement la raison l'admet, mais on trouve de toute justice la responsabilité qui en découle.
